

▶ TRAVAIL EN HAUTEUR

ACCOMPAGNEMENT

Face aux risques de chute de hauteur, vous recherchez une expertise, afin d'établir une politique sécuritaire relative au travail en hauteur.

Votre entreprise peut être confrontée à une ou plusieurs interrogations liées au travail en hauteur. Dans cette situation, vous pouvez vous trouver face à une multitude de questions, qui ne font pas partie de votre quotidien :

- Quelles sont les lois qui régissent ce point ?
- A quelles normes doivent répondre les produits ?
- Comment analyser les risques ?
- Comment trouver des solutions ?

Les réponses nécessitent du savoir, du temps et des compétences. Dans le cadre de notre philosophie d'engagement, nous pouvons assurer cette mission d'accompagnement en matière de sécurité du travail en hauteur.



Comment assurons-nous notre rôle d'accompagnement :

- ✓ Nous vous accompagnons dans la définition et la rédaction des procédures ainsi que des modes opératoires détaillés et des plans de prévention. Nous réfléchissons avec vous à la mise en place d'indicateurs comme ceux, entre autres, de la formation des salariés internes et externes ou du contrôle périodique des dispositifs d'ancrage et des EPI antichute.
- ✓ Dans le cadre d'interventions par des entreprises extérieures, nous vous guidons sur les questions à poser et les documents à exiger avant leurs prestations.

OBJECTIFS

Nous mettons à votre disposition la compétence et l'expertise de nos collaborateurs acquises par plus de 35 ans d'exercice :

- ✓ Nous installons des dispositifs de sécurité antichute au cœur même d'entreprises de toute taille et de tout secteur,
- ✓ Nous assurons, depuis 1988, des formations adaptées à l'environnement de nos clients,
- ✓ Nos connaissances et nos veilles législatives et normatives font partie de nos atouts,
- ✓ Nous vous offrons une vision externe et objective.

